

# **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

## **DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF D'AUTUN**

### **AUTUN GOLF CLUB**

#### **Article 1 – Généralités**

L'Association Sportive du Golf d'AUTUN fondée en janvier 1991.

Celle-ci est associée à la Fédération Française de Golf et soumise à ses règles. L'AS Golf d'AUTUN a pour vocation l'initiation et la pratique du golf en le rendant accessible à tous. L'accès du golf est libre et il accueille tous les demandeurs, lesquels bénéficient des mêmes droits et sont soumis aux mêmes règles.

Horaires d'ouverture : voir le règlement intérieur du golf municipal d'Autun

#### **Article 2 – Animaux**

voir le règlement intérieur du golf municipal d'Autun

#### **Article 3 – Enfants**

Les enfants sont toujours sous l'entièvre responsabilité des parents.

#### **Article 4 – Bureau**

Le bureau de l'association est composé :

- Un(e) Président(e)
- Un(e) vice-président(e) qui remplace le président le cas échéant
- Un(e) trésorier(ère)
- Un(e) secrétaire
- Un(e) capitaine des jeux en charge des équipes
- Des membres

Le bureau établit, parmi ses membres, une commission sportive.

#### **Article 5 – Terrain d'entraînement – terrain de practice**

a) Le terrain de practice comporte des postes équipés qui seront utilisés pour l'entraînement individuel ainsi que l'enseignement dispensé par le professeur ou moniteur agréé. Le terrain d'entraînement est accessible à tous les joueurs. Les balles utilisées au practice seront uniquement en provenance du distributeur contrôlé et approvisionné par le personnel de la ville d'AUTUN. Toute balle frappée et projetée au-delà de l'aire cimentée du practice ne doit pas être ramassée par le joueur.

- b) Atelier de petit jeu – Accessible à tous les joueurs\*. Les balles utilisées doivent être obligatoirement des balles de jeu que chaque joueur doit se procurer comme il l'entend.
- c) Putting Green – Accès libre à tous les joueurs. Les balles utilisées doivent être obligatoirement des balles de jeu et seul un putter sera admis. Les balles de practice sont interdites.

\*Pour des raisons de sécurité seuls les fers n°9, pitching wedge et sand wedge seront admis.

### **Article 6 – Parcours 11 trous**

L'accès aux 11 trous est ouvert à tous les joueurs titulaires de la carte nominative autorisation de parcours.

Cette autorisation sera donnée par le Professeur du Golf, lorsque le joueur aura acquis une certaine maîtrise du jeu et une connaissance des règles élémentaires de l'étiquette régissant le jeu de golf.

Seules les balles de jeu sont autorisées sur le parcours.

Les départs se feront sur inscription ou signalement au bureau d'accueil.

Les joueurs qui feront plusieurs parcours doivent signaler leur second départ.

Les joueurs en compétition ont priorités sur tous les autres joueurs et les départs en partie libre avant une compétition est interdit.

### **Article 8 – Sanctions**

En cas de fautes graves, l'autorisation de jeu sur le parcours et/ou le practice pourra être retirée à tout joueur par le Directeur du Golf. Les responsables de l'Association Sportive du Golf d'AUTUN pouvant, de leur propre chef, prendre la même sanction à l'égard d'un de leur membre. En cas de contestation le Comité de Bureau de l'Association est souverain.

### **Article 9 – Respect des règles**

Le Directeur du Golf, ainsi que le personnel assurant l'entretien et la surveillance, sont chargés de faire respecter le règlement et les installations.

Il est entendu que le professeur, les dirigeants et les membres de la Commission Sportive de l'Association Sportive du Golf d'AUTUN pourront conseiller et faire des remarques à tout joueur n'observant pas certaines règles de jeu, dans un but d'éducation sportive du golf, ainsi que de protection des installations.

Toutes les parties jouées sur le parcours doivent l'être dans le meilleur esprit sportif et le respect des règles de golf.

### **Article 10 – Accidents – Vols**

L'Association Sportive du Golf d'AUTUN ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents ou vols pouvant intervenir dans le périmètre et les installations du golf.